

éditorial

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** Éditeur adjoint et v.-p. information **PIERRE-PAUL NOREAU** Directeur de l'information **GILLES CARIGNAN**

Santé mentale : une pilule ne suffit pas

BRIGITTE BRETON

bbreton@lesoleil.com



Il peut sembler irréaliste de souhaiter ajouter un article de 400 millions \$ dans le panier de services publics alors que le Québec éprouve déjà des difficultés à payer ses factures. L'idée d'élargir l'accès aux services de psychothérapie n'est cependant pas saugrenue. Si le gouvernement est sérieux lorsqu'il dit vouloir limiter la croissance des coûts en santé et accroître l'accès aux soins — y compris, espérons-le, en santé mentale —, il doit considérer cette option.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, se garde de commenter la demande du Collectif pour l'accès à la psychothérapie qui réclame que soient assurés les services de psychothérapie. Présentement, des milliers de Québécois doivent se contenter de prendre des médicaments pour soigner leurs troubles mentaux, car ils n'ont pas l'argent ni les assurances pour se payer des séances de psychothérapie. Le ministre attend l'avis de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) avant de se positionner.

Le gouvernement doit aussi prévoir un meilleur accès aux soins en santé mentale

Le INESSS a reçu le mandat d'étudier la faisabilité d'une telle mesure après que le Commissaire à la santé et au bien-être, Robert Salois, eut recommandé en 2012 d'inclure la psychothérapie dans le panier de services publics.

Le contexte budgétaire pourrait en inciter certains à balayer cette proposition en donnant comme simple réponse : le Québec n'a pas les moyens. Le problème doit être posé autrement. Le Québec a-t-il les moyens de priver des milliers de Québécois de psychothérapie? Le Québec a-t-il les moyens de conserver la même approche, axée trop souvent uniquement sur la prise de médicaments?

Voyons quelques données. Dans 15 ans, la dépression sera la principale cause de morbidité dans le monde. Une personne sur cinq est susceptible d'être atteinte d'un

trouble mental au cours de sa vie. Les troubles mentaux courants, notamment la dépression, sont à l'origine de 30 % à 40 % de toutes les réclamations d'assurance-salaire et d'invalidité. L'Organisation mondiale de la santé estime que la moitié des troubles mentaux se manifeste avant l'âge de 14 ans. Les troubles anxiodépressifs constituent près des deux tiers des troubles mentaux.

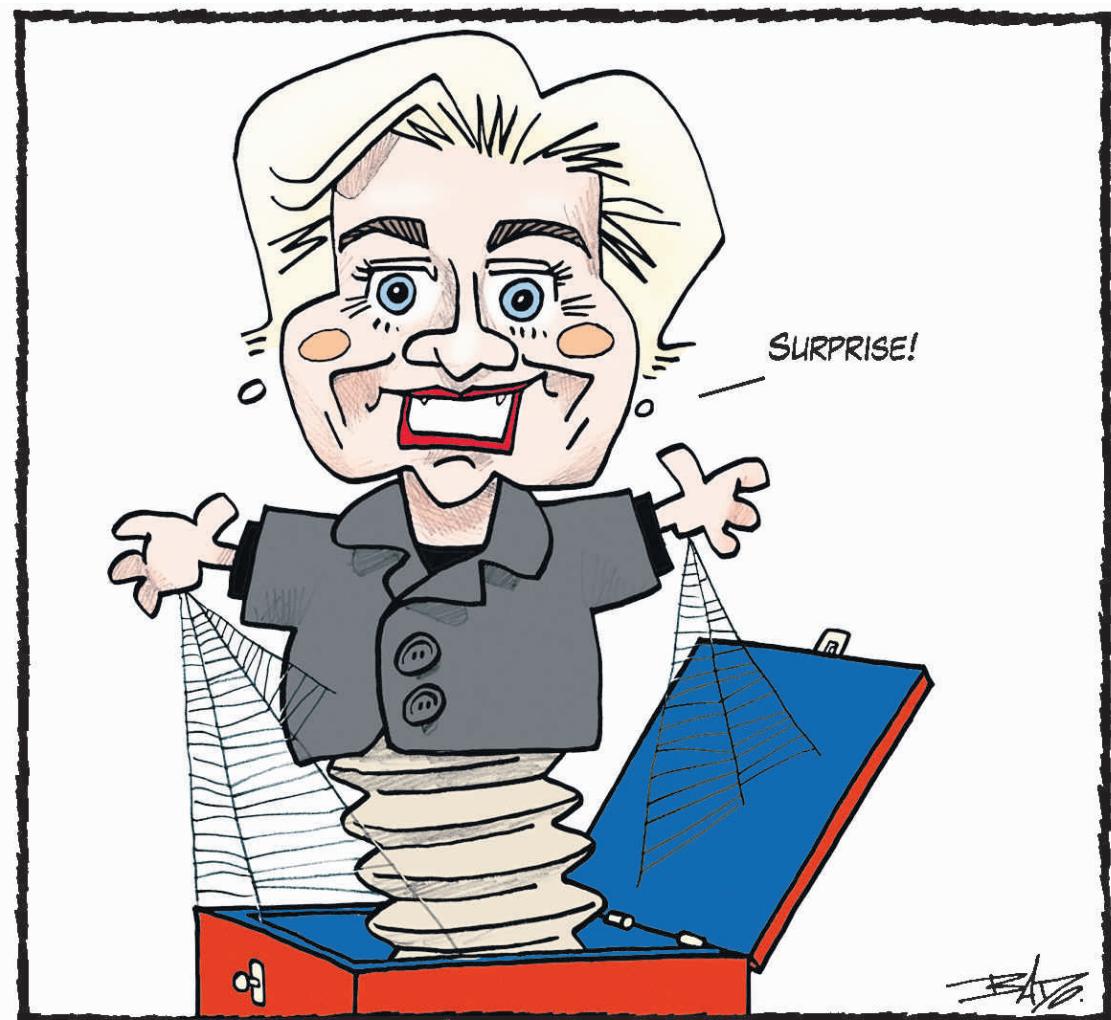
Devant ce tableau, le Québec n'a pas le choix de se demander si la façon dont il livre les soins en santé mentale est adéquate et si les deniers publics sont utilisés à la bonne place. En 2012, après deux ans de travaux, le commissaire Salois a conclu qu'il y avait urgence d'agir. Il recommandait de «diversifier le panier de services assurés dans le secteur de la santé mentale en garantissant un accès équitable à des services de psychothérapie».

Pour lui, ce n'est pas la disponibilité des psychothérapeutes qui fait défaut — le Québec compte plus de 8000 psychologues — mais bel et bien leur accès pour ceux qui n'ont pas d'assurance ou de

revenus élevés. M. Salois prônait également la prévention en ciblant prioritairement les enfants et les jeunes de moins de 25 ans. Le Collectif donne lui aussi priorité aux jeunes et aux adultes sans assurance privée.

Selon le Commissaire, Québec devrait débourser 400 millions \$ par année pour fournir des services de psychothérapie. Une baisse du taux d'absentéisme au travail, une consommation moindre de médicaments ainsi que moins d'hospitalisation réduiront la note. Des études révèlent que la facture de services médicaux peut être diminuée de 20 % à 30 % avec la psychothérapie. L'Australie et le Royaume-Uni ont fait ce choix.

Le gouvernement parle constamment de faire plus et mieux, de réviser les programmes, d'optimiser et de vivre dans le siècle présent. En santé mentale, il a une belle occasion de montrer qu'il peut mettre en place un modèle qui correspondra aux besoins des malades et qui respectera la capacité de payer du Québec.



Guy Badeaux, *Le Droit*

MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

«Mon épouse dans le bureau ovale? Ça ferait changement.» — Bill Clinton

CARREFOUR DES LECTEURS

Pas fort en chiffres

Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, devrait être fort en chiffres, sa profession et son poste actuel l'exigent au plus haut point. Quand il déclare que la majorité de la population appuie ses «réformes», il ignore sans doute que le mot majorité signifie 50 % plus un à peu près partout dans le monde. Il n'a donc pas l'appui de la majorité votante. Quant à la majorité de la population, votante ou non, bien malin qui peut prétendre savoir ce qu'elle pense réellement. S'en réclamer, c'est gouverner par sondage, une vile méthode dont il devrait laisser le monopole à Ottawa. Il pourrait alors se concentrer sur le chiffre zéro, symbole s'il en est de l'équilibre budgétaire. Or les finances du

Québec ne sont pas à zéro mais à plusieurs milliards dissimulés dans le Fonds des générations. Il n'est pas fort en chiffres, le président du Conseil du trésor, **Paul-André Desjardins**, Québec

Sans Pacioretty, aucun espoir

Sans le meilleur avant de la LNH, celui qui possède de loin la meilleure fiche +/- de la ligue (+38), loin devant les Tavares (+5), Crosby (+5), Ovechkin (+10) et autres marqueurs qui le devancent, Montréal n'a pratiquement aucune chance. Il sera déjà difficile de battre l'équipe Cendrillon de l'heure, Ottawa. Je ne fais ordinairement jamais de prédictions, mais là je serais tenté de faire partie du club des pessimistes, et ce, même si je n'adhérerais jamais à un club

qui accepterait un type comme moi parmi ses membres...
Georges Jodoin, Québec

Merci infiniment!

Vos pages du 12 avril sur le 20^e Concours d'écriture sont un cadeau précieux. Avec les événements des derniers jours dans le monde étudiant, j'avais perdu confiance en l'avenir de nos jeunes. Les textes que vous m'avez permis de lire dimanche matin m'ont redonné espoir en cette belle jeunesse. Je garderai ces fleurs précieusement pour me rappeler qu'il y a toujours des jeunes qui mèneront notre peuple vers un avenir prometteur. Bravo pour cette précieuse publication.
Richard Carboneau, Québec